

Recherches sociographiques



Renée B.-DANDURAND, *Le mariage en question*

Jean-Didier Dufour

Volume 30, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056461ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056461ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dufour, J.-D. (1989). Compte rendu de [Renée B.-DANDURAND, *Le mariage en question*]. *Recherches sociographiques*, 30(2), 322–323.

<https://doi.org/10.7202/056461ar>

de s'y dépenser, les unes étant perçues (y compris par les hommes) comme plus humaines, plus conciliantes et moins hiérarchiques. Pour revenir aux contraintes, le facteur temps joue nettement moins que dans les partis politiques du fait des libérations pour activités syndicales. Les difficultés résident plutôt ici aussi dans le fonctionnement du syndicalisme : les femmes se sentiraient moins à l'aise face au discours de confrontation qui est de règle, et le militantisme syndical ne satisferait pas comme chez certains hommes leurs besoins personnels et affectifs. Quant à la sous-représentation féminine dans la structure et la hiérarchie syndicales, sur laquelle tout le monde s'entend, hommes et femmes se montrent également réticents devant l'adoption de mesures correctives.

Un des mérites de cette série d'ouvrages, outre les nombreux renseignements tant sur l'expression de la réalité militante que sur la revue bibliographique, est de faire ressortir l'atténuation des différences sexuelles lorsqu'on monte dans une organisation politique ou syndicale. Néanmoins, la forme linéaire et éclatée de l'ensemble ne permet guère de tirer de véritable conclusion.

Diane BELISLE

Cégep Édouard-Montpetit.

Renée B.-DANDURAND, *Le mariage en question*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 188 p.

Pour poser la question fort complexe de l'évolution du mariage au Québec depuis 1960, Dandurand entreprit de passer en revue analyses statistiques et sociohistoriques ainsi que matériel monographique, en s'arrêtant au contexte social autant qu'à l'expression quotidienne de la vie du couple. Cet essai ne se limite pas au seul examen des liens conjugaux, mais touche aussi, et c'est inévitable, aux autres liens sociaux et biologiques qui les entrecroisent le plus souvent. À quelques reprises, l'auteur se laisse aller à mettre la famille sur la sellette et pas seulement le mariage.

Dans le premier chapitre, sur les années 1960 à 1969, on cherche à démontrer le caractère latent des ruptures matrimoniales encore peu fréquentes à cette époque. Outre l'importance donnée à la loi sur le divorce et à son impact social, cette première partie n'apporte rien de neuf dans la mise en ordre des données et des interprétations. Il faut souligner ici l'utilisation judicieuse qu'on fait des monographies pour déchiffrer le quotidien des ménages.

La seconde période, de 1970 à 1985, est celle des modifications accélérées de la « conjugalité ». Encore une fois peu de surprises : on parle du salariat des femmes, de la révolution contraceptive et du nouveau droit matrimonial qui vont forcer les hommes mais surtout les femmes à repenser leur engagement de couple. En dépit d'une base documentaire bien maîtrisée, l'auteur nous est toutefois apparue un peu trop captive de ses sources, trop collée aux champs descriptifs ouverts par les chercheurs, lorsqu'elle tentait d'explorer l'univers domestique à partir de données sociographiques.

Les questions d'avenir soulevées en conclusion sont d'un grand intérêt, mais insistent, à mon sens, trop sur le phénomène de la désinstitutionnalisation. Bien sûr, une part des responsabilités dont l'État veut se décharger va échoir à la famille, mais ça ne remet pas tous les acquis des femmes en cause. L'auteur exagère les risques que ce délestage ne signifie que « contrainte au repli domestique » pour les femmes. La nouvelle autonomie des organismes de support et la « mercantilisation » des services semblent offrir d'autres avenues de prise en charge des « improductifs ».

Pour situer les transformations du mariage depuis 1960, on met l'accent sur l'espace que les femmes ont réussi à conquérir dans la vie publique, et, en conséquence, sur les réaménagements infligés à la chose domestique. Si cette approche semble indiscutable, Dandurand ne fait aucunement état des difficultés à s'adapter des hommes à cette nouvelle vie au foyer. On ne peut ignorer leurs remises en question de leur place dans le couple et plus largement de leur affectivité.

L'autre agacement que m'a causé ce livre est lié à l'importance donnée au divorce. Il est clair que les liens matrimoniaux ne sont plus les mêmes dès qu'apparaît, en 1968, la possibilité de les dissoudre, mais il faudrait aussi et surtout parler de ce qui va les pousser vers cette issue. Le divorce n'est-il pas la conséquence de mouvements profonds qui vont balayer la société québécoise comme tout l'Occident d'ailleurs ? L'appétit toujours plus fébrile du confort, la quête de la qualité de la vie et l'individualisme grandissant exercent, durant la période couverte, des pressions de plus en plus vives sur le couple et la famille. Ce séisme puissant va ébranler l'idée de compromis qui est une des bases essentielles de l'édifice conjugal. L'autre paraît de moins en moins tel un équipier face à l'adversité ; son propre cheminement importe de plus en plus, ce qui fait que l'autre peut s'y retrouver ou pas. La préséance des droits individuels sur les droits collectifs, que va sanctionner cette portion de notre histoire, n'est que le reflet de ce mouvement combiné. Dans cette optique, le divorce ne sera qu'une expression parmi d'autres de l'individualité qui s'impose, qu'un refus des concessions indispensables à la vie de couple. L'auteur a négligé certaines bases explicatives pour se concentrer, il me semble, sur l'épiphénomène.

Dans l'ensemble, Dandurand a le mérite de présenter plusieurs nuances sociohistoriques sur cette courte mais dense période de vingt-cinq ans, trop souvent considérée globalement comme celle de la transition, du passage de la famille traditionnelle à la famille moderne. Son essai apporte des nuances importantes tant sur la perception sociale et les conditions de l'institution du mariage que sur le vécu des couples, et la rigueur documentaire dont il fait preuve lui donne une valeur pédagogique indiscutable.

Jean-Didier DUFOUR

*Garneau-International,
Cégep François-Xavier-Garneau.*
